

DIAGNOSTIC BIODIVERSITE



Une voix pour la nature

Le groupement de producteurs Biobreizh, qui réunit près de 70 paysans spécialisés dans la production de fruits et légumes en agrobiologie, a intégré la prise en compte de la biodiversité dans son cahier des charges.

Une première étape consiste en un diagnostic environnemental établi sous l'angle de la biodiversité.

Sur la base d'un état des lieux, ce travail propose des pistes d'actions pour une meilleure prise en compte de la biodiversité sur l'exploitation.



DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL EVALUATION DE LA BIODIVERSITE

Sylvain Morvan
Cosquer vras
29600 Plourin-lès-Morlaix

Novembre 2021
Luc Guihard
06 07 16 54 81
Bretagne Vivante



Sommaire

1	Contexte	2
2	Méthodologie.....	2
3	Description de l'exploitation	2
4	Situation générale de l'exploitation en lien avec les connexions biologiques (corridor, trame verte et bleue...)	3
5	Identification des surfaces d'intérêt écologique (SIE), des éléments fixes du paysage et des infrastructures agroécologiques.....	5
5.1	Commentaires	6
5.1.1	Points forts.....	6
5.1.2	Points faibles.....	6
5.1.3	Planche photographique : biodiversité illustrée.....	7
6	Propositions	8
6.1	Réalisation d'aménagements	8
6.2	Adaptation des pratiques de gestion.....	9
6.3	Projet particulier de l'exploitant.....	9
7	Enjeu biologique local fort	10
8	Ressources documentaires.....	11

1 Contexte

Ce diagnostic réalisé sur l'exploitation de Sylvain Morvan (Plourin-Lès-Morlaix, 29), adhérent du groupement de producteurs BioBreizh, répond au quatrième engagement du cahier des charges du groupement qui a pour objet de préserver la biodiversité.

Le diagnostic permet de :

- évaluer le potentiel de l'exploitation sur le plan de la biodiversité
- formuler des recommandations afin de conserver et valoriser ce potentiel, au niveau de l'exploitation mais aussi dans un cadre plus large à l'échelle de son territoire.

2 Méthodologie

La méthode d'évaluation s'inspire de la méthodologie développée dans le cadre du programme IBIS (Intégrer la Biodiversité dans les Systèmes d'exploitation) (CASDAR, 2015).

Elle a pour principal objectif d'identifier sur l'exploitation les éléments favorables ou défavorables à la biodiversité en considérant les milieux et les habitats en lien étroit avec les pratiques de gestion et d'exploitation. Il ne s'agit pas d'un inventaire naturaliste exhaustif.

Les propositions formulées à l'issue du diagnostic visent à favoriser la prise en compte de la dimension biodiversité dans le système d'exploitation. Bien sûr, l'exploitant demeure l'expert sur son système et c'est lui qui jugera de la meilleure façon d'intégrer ces propositions.

Ce travail s'appuie principalement sur la collecte de données de terrain sur l'exploitation. Toutefois, afin de mieux la situer dans un contexte plus large, les données disponibles du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) pour la Bretagne concernant les cours d'eau, les grands ensembles de perméabilité, les réservoirs de biodiversité, les corridors biologiques et les continuités écologiques ainsi que le zonage Natura 2000 sont aussi exploitées. (source <https://geobretagne.fr>).

Pour plus de lisibilité, les cartes produites sont proposées en format A4 en annexe.

3 Description de l'exploitation

Productions : Maraîchage (petits fruits, rhubarbe)

Mode de production : Agriculture biologique (AB)

SAU : 2,5 ha

Emploi (UTH) : 2 UTH

Charge de travail : Moyenne

Objectif à terme : Préserver la ressource en eau, préserver la faune et la flore, embellir le paysage et maintenir le potentiel agronomique du sol.

Intérêt pour biodiversité : Tout à fait d'accord pour dire que préserver la biodiversité fait partie du métier d'agriculteur. La préserver est nécessaire.

Enjeux identifiés sur le territoire : Enjeux de qualité de l'eau, d'urbanisation et de diminution de la biodiversité

Modalités de gestion : Gestion par broyage des bordures de parcelle ainsi que de certains espaces en inter-culture. Les haies ne font l'objet d'aucun entretien.

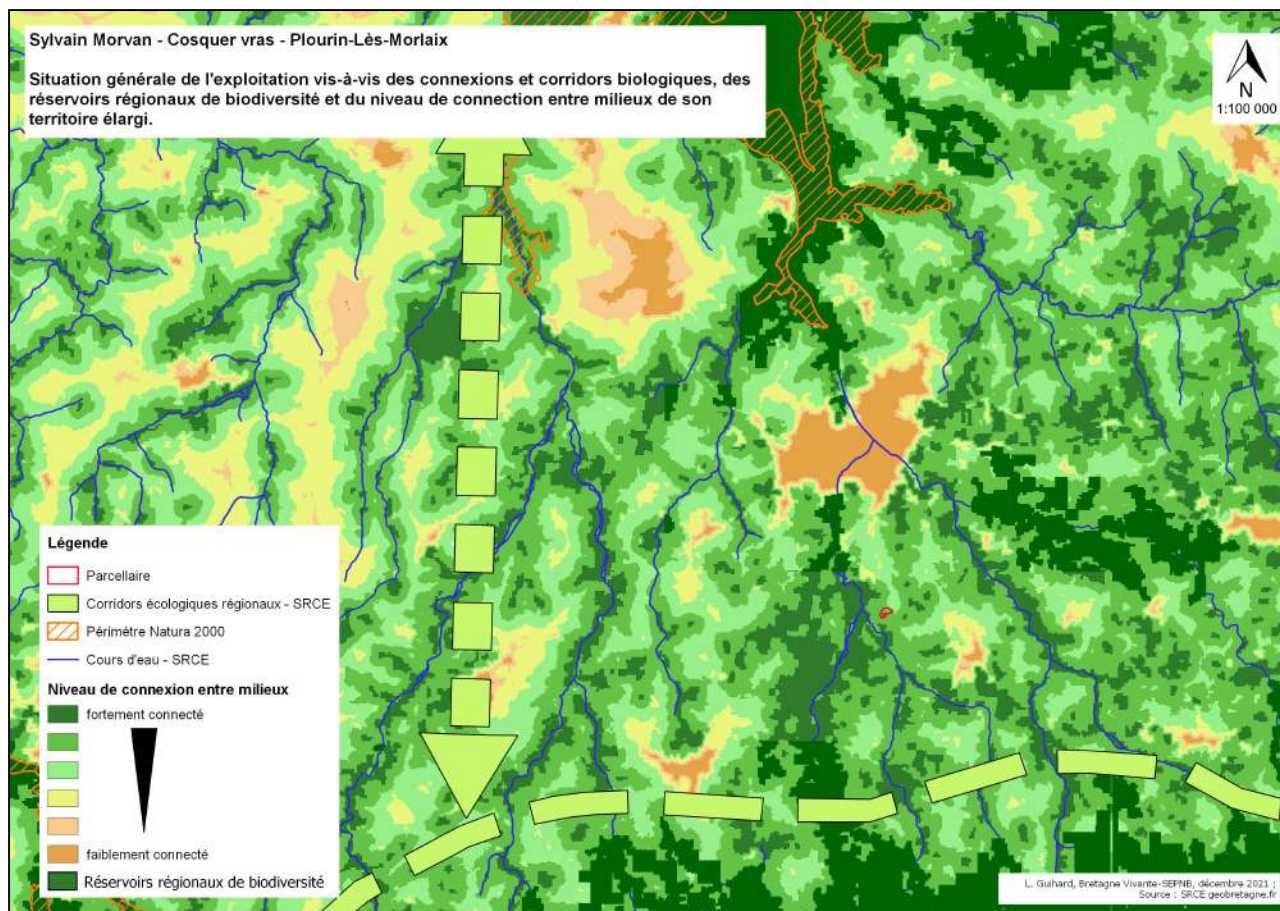
Projets :

- Améliorer l'accueil de la faune sauvage en installant des hôtels à insectes et des gîtes à chauves-souris.
- Repenser la culture de rhubarbe en évitant le paillage plastique finalement agronomiquement peu performant et très contreproductif sur le plan écologique.

4 Situation générale de l'exploitation en lien avec les connexions biologiques (corridor, trame verte et bleue...)

La position de la ferme est évaluée à deux échelles de grandeur. La première (carte 1) intègre les données du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Bretagne pour le secteur et le zonage Natura 2000 ; la seconde (carte 2) considère le parcellaire à une échelle paysagère plus restreinte et propose une lecture des connexions biologiques proches. Il faut préciser que les connexions cartographiées sont interprétées à titre indicatif sur photo aérienne pour cette évaluation. Elles se fondent sur la présence de milieux naturels ou semi-naturels organisés en continuité. Elles ne font l'objet d'aucun zonage administratif.

Carte 1

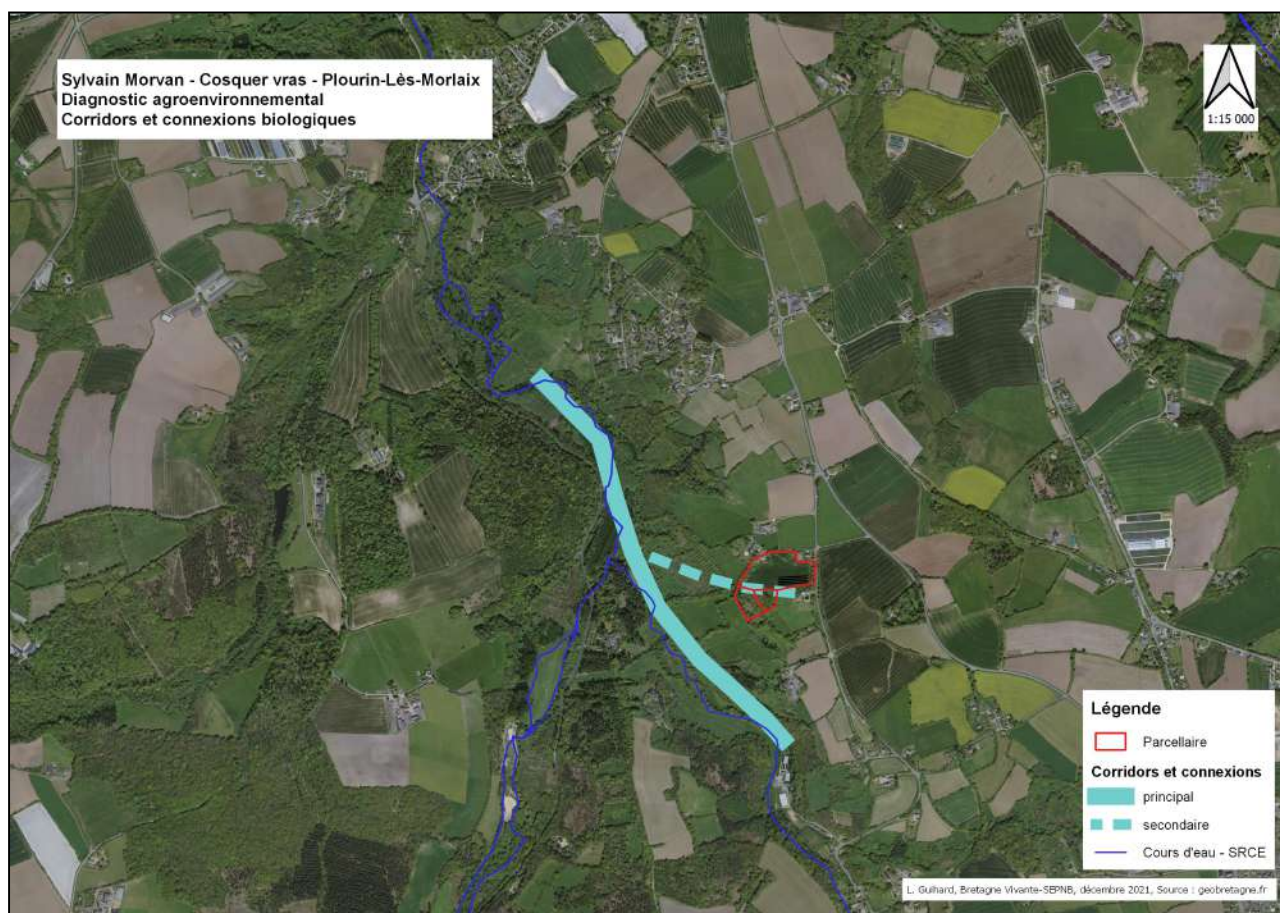


Commentaire carte 1 :

Le parcellaire est inclus dans le Grand Ensemble de Perméabilité « Le Trégor entre les rivières de Morlaix et du Léguer » caractérisé par un niveau élevé de connexion des milieux naturels et au sein duquel il est fixé pour objectif de conforter la fonctionnalité écologique des milieux naturels. Il est aussi assez proche du corridor biologique régional localisé à l'ouest (connexion Littoral du Léon / Monts d'Arrée).

Au sein de ce Grand Ensemble de Perméabilité, le parcellaire se situe sur un axe marqué par une forte connexion des milieux naturels. Il domine une confluence de ruisseaux identifiés au titre du SRCE (Classe L214 Liste 1) pour lesquels il est fixé l'objectif de préservation ou de restauration de leurs fonctionnalités écologiques.

Carte 2



Commentaire carte 2

A cette échelle, la situation du parcellaire dans un contexte favorable sur le plan de la biodiversité se confirme (carte1). Sa contribution aux connexions écologiques est forte.
L'enjeu pour l'exploitant est ici de conserver cette situation voire de la renforcer.

5 Identification des surfaces d'intérêt écologique (SIE), des éléments fixes du paysage et des infrastructures agroécologiques

Ces termes qualifient tous des éléments, généralement non directement productifs, essentiels à la biodiversité. Il s'agira le plus souvent de structures physiques, inertes ou non, susceptibles de satisfaire aux besoins, permanents ou temporaires, des communautés végétales et/ou animales.

La carte 3 localise les principaux éléments rattachables à ces catégories notées sur la ferme.

Ils se décomposent ainsi :

structures agroécologiques	linéaire (ml)	surface (m ²)
haie arborescente	356	
haie arbustive, fourré	70	
haie à plat	54	
talus planté	18	
haie exotique	15	
délaissée enherbée	122	
friche rudérale		1368

(Nota : l'évaluation des surfaces et linéaires donne un ordre de grandeur)

Une partie de la surface, actuellement occupée par une prairie temporaire n'a pas été cartographiée à ce titre car le projet de l'exploitant l'oriente vers une mise en culture. Le boisement au sud de la parcelle n'a été évalué que sur sa lisière, assimilée à une haie arbustive bien que l'ensemble soit d'un intérêt certain en terme de biodiversité.

Carte 3



5.1 Commentaires

Au-delà du mode de production biologique par nature bénéfique à la biodiversité, il est possible d'identifier plusieurs points forts et points faibles.

5.1.1 Points forts

- Maillage bocager (talus) conservé, en partie restauré et bien connecté
- Haies denses, pluri stratifiées
- Développement d'ourlets herbacés en pied de haie
- Enherbement cultures, cheminements et zones de manœuvre par la flore spontanée (couvert spontané)
- Présence ponctuelle de milieux rudéraux (fourrés, friches, flore spontanée)

5.1.2 Points faibles

- Pression de gestion importante de la flore herbacée dans la parcelle
- Intérieur de la parcelle potentiellement peu accessible à la petite faune invertébrée

5.1.3 Planche photographique : biodiversité illustrée



Photo 1 : +++ réseau de haie bocagères diversifiées ;
+++ développement du fourré à ronce et ajonc sur talus ; +++ ourlet flore spontanée



Photo 2 : +++ ourlet flore spontanée ; +++ enherbement cheminement par flore spontanée



Photo 3 : +++ enherbement spontané d'un chemin intraparcélaire équivalent à une bande enherbée ; -- peu d'infrastructures agroécologiques à l'intérieur de la parcelle



Photo 4 : +++ développement couvert par flore spontanée dans la culture ; -- gestion intensive du couvert herbacé



Photo 5 : +++ aménagement fortuit de micros habitats plus ou moins rudéraux ; +++ ourlet flore spontanée en pied de haie



Photo 6 : +++ pignon de bâti aménageable en gîte/nichoir à chauves-souris

Intérêt biodiversité

+++ à + : très intéressant à peu intéressant ; --- à - : très mauvais à peu

6 Propositions

6.1 Réalisation d'aménagements

Afin de réaliser les objectifs de conservation de la biodiversité, au sein de l'exploitation et en interaction avec son territoire, plusieurs propositions sont soumises à la discussion.

Les propositions mettent principalement l'accent sur le développement de la flore spontanée, dans la parcelle et à sa périphérie.

Elles sont présentées dans le tableau suivant et localisées sur la carte 4.

structures agroécologiques	linéaire (ml)	surface (m ²)	intérêt
création de bandes fleuries et/ou de talus à scarabées		778	accueil et déplacement de la petite faune invertébrée
création talus / haies / génération d'ourlets herbacés	44		effet corridor, accueil faune/flore

(Nota : l'évaluation des surfaces et linéaires donne un ordre de grandeur)

Carte 4



Remarque

La composition florale des bandes fleuries, à plat ou combinées à un talus à scarabées, petite levée de terre équivalent à un billon, peut-être très variable : expression de la flore spontanée, semis d'un mélange fleuri, prairial, mellifère, installation de plantes aromatiques...

Dans le système de l'exploitant, ces bandes fleuries relativement étroites, placées entre les rangs de fruitiers, auraient pour objectif de limiter les opérations de broyage tout en constituant un espace favorable aux auxiliaires.

6.2 Adaptation des pratiques de gestion

Ces propositions s'inscrivent majoritairement dans un contexte de désintensification de la gestion de la périphérie des parcelles. Elles sont en grande partie déjà en œuvre sur l'exploitation. Ces propositions n'ont pas été cartographiées.

- ▶ **Diminuer la pression de gestion sur les talus**, laisser se développer les fourrés (ronces, ajoncs...), petits ligneux et herbacées fleuries, habitats bénéfiques à de nombreuses espèces animales.
- ▶ **Conserver et favoriser les ourlets herbacés fleuris** en pied de haies et talus en espaçant les interventions mécanique (cycle bisannuel par exemple)
- ▶ Si interventions plus régulières, **conserver des zones refuges** qui seront gérées ultérieurement
- ▶ Dans tous les cas, **ne jamais intervenir en été et intervenir le plus tardivement possible en saison**. Concrètement, viser la mi-octobre est raisonnable. Cela permet l'accomplissement d'un cycle complet de végétation, ce qui induit de fait des cycles de vie complets pour les invertébrés.
- ▶ **Conserver des zones de levée des adventices** (mouron blanc, mouron des oiseaux...) sur l'équivalent d'un passage d'engin par parcelle en culture. Ce couvre-sol fondé sur la flore spontanée sera favorable aux oiseaux hivernants ou de passage. Cette pratique a déjà cours pour les cultures tardives et pourrait aussi compléter un couvert semé.

6.3 Projet particulier de l'exploitant

L'exploitant a le projet d'améliorer la capacité d'accueil de son exploitation pour la petite faune en ciblant notamment les invertébrés et les chauves-souris pour lesquels la construction de gîtes est imaginée.

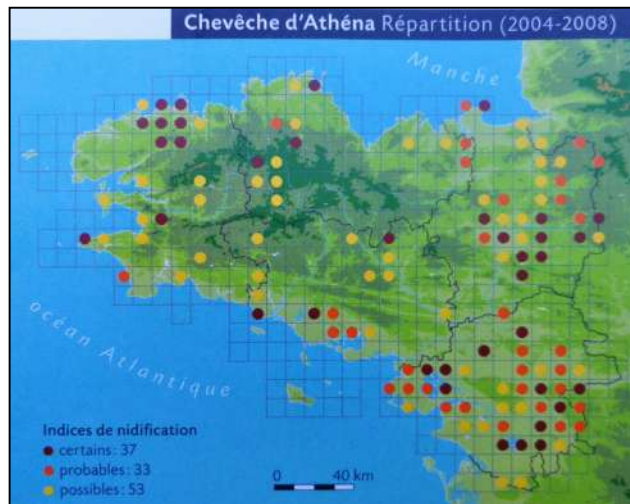
Si l'installation d'hôtels à insectes présente un intérêt pédagogique, l'efficacité du procédé peut être questionnée. Ici, les pratiques de gestion de l'exploitant sur la périphérie de sa parcelle sont, sur ce point, largement suffisantes. Son attention pourra se porter avec profit sur la création de bandes fleuries.

Pour les chauves-souris, à la disposition de petits nichoirs sur l'exploitation, il serait sans doute plus pertinent de concevoir un lieu d'accueil plus spacieux en doublant le pignon bardé bois du nouveau hangar. Bretagne Vivante a déjà réalisé ce type d'aménagement dans le hangar d'une maraîchère à Ploumoguier.

7 Enjeu biologique local fort

Le Haut-Léon constitue l'un des bastions de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), petit rapace nocturne des milieux agricoles, en danger en Bretagne. Sur ce territoire, elle niche essentiellement dans le bâti et il est possible qu'elle fréquente les fermes diagnostiquées.

Toute mesure en faveur de la prise en compte de la biodiversité dans cet espace agricole ne peut que lui être favorable.



Source : Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, Groupe ornithologique breton (GOB), 2012



8 Ressources documentaires

- Approche générale

Entre agronomie et écologie : vers la gestion d'écosystèmes cultivés - Christian Dupraz, mars 2005 Article pour la revue DEMETER

<http://www1.montpellier.inra.fr/safe/publications/papers/Dupraz%20article%20pour%20la%20revue%20Demeter.pdf>

- Bandes fleuries / bandes enherbées

L'ourlet riche en espèces – habitat précieux et élément de réseau parmi les cultures –

<https://agridea.abacuscity.ch/fr/~177>

Agrobiodiversité fonctionnelle Bandes fleuries vivaces – un outil pour améliorer le contrôle des ravageurs en vergers

Guide technique 2018 | N ° 1114 <https://www.grab.fr/wp-content/uploads/2018/10/8-Guide-Bandes-fleuries-en-vergers.pdf>

- Guide (très) pratique et documenté

10 principes de gestion des zones herbeuses pour épargner la faune et la flore, Alsace Nature

<https://alsacenature.org/reseaux-thematiques/agriculture-3/10-principes-de-gestion-des-zones-herbeuses-pour-epargner-la-faune-et-la-flore/>

Régulation des ravageurs en cultures de choux pommés bio. Favoriser les auxiliaires pour réduire l'utilisation des bio-insecticides - <https://shop.fibl.org/chfr/2509-regulation-ravageurs-choux.html>

- Talus à scarabées (Beetle bank)

Peu d'informations disponibles en langue française. Cet aménagement est encore très peu mis en œuvre.

Beetles banks - https://www.scambs.gov.uk/media/3019/rdmc_164_rspb_beetle_banks.pdf

Exemple de réalisation : <https://www.gwct.org.uk/farming/advice/sustainable-farming/beetle-banks/>

Annexes

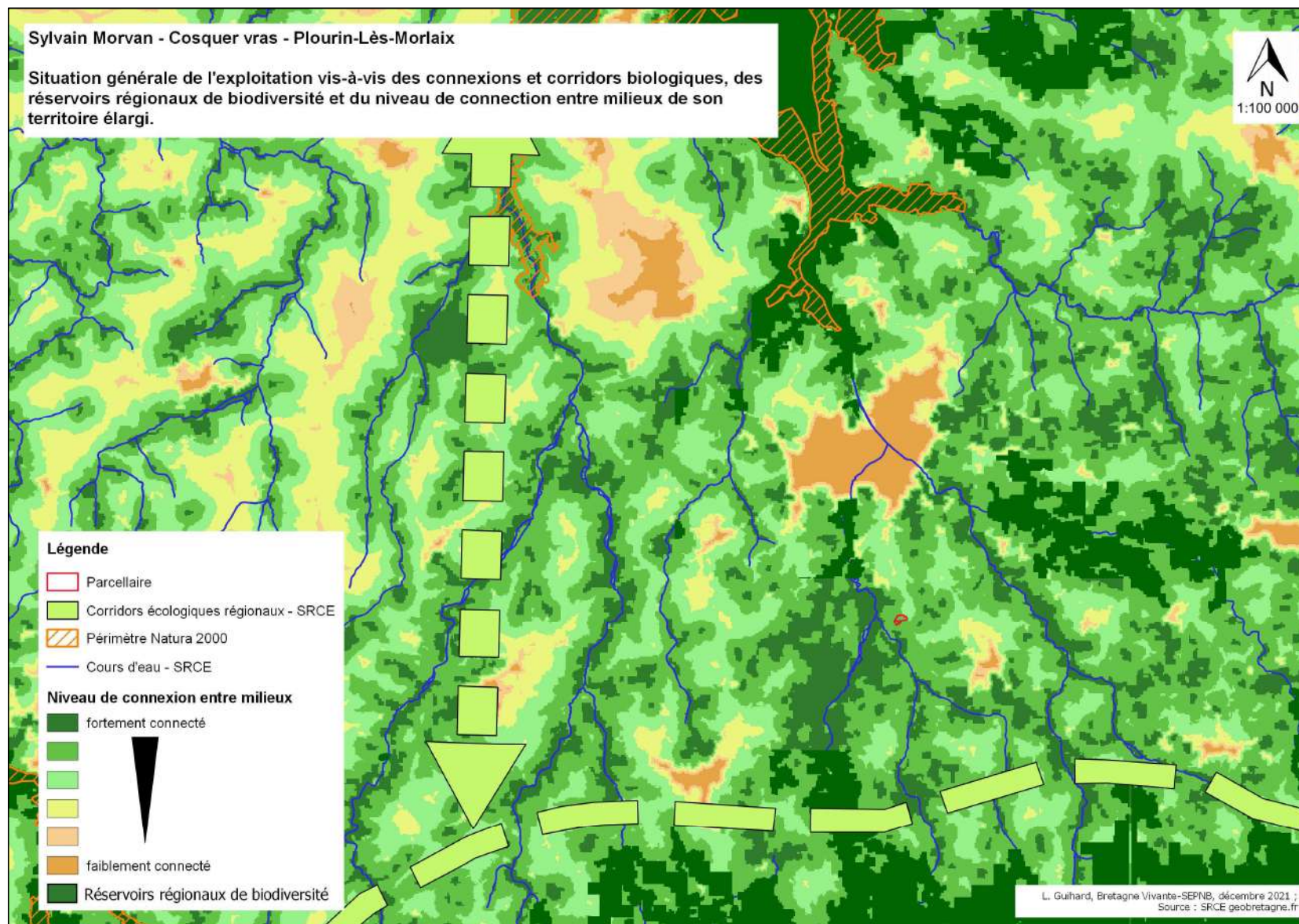
Carte 1 : Situation générale de l'exploitation vis-à-vis des données du Schéma Régional de Cohérence écologique (SRCE) de Bretagne

Carte 2 : Corridors et connexions biologiques à l'échelle locale

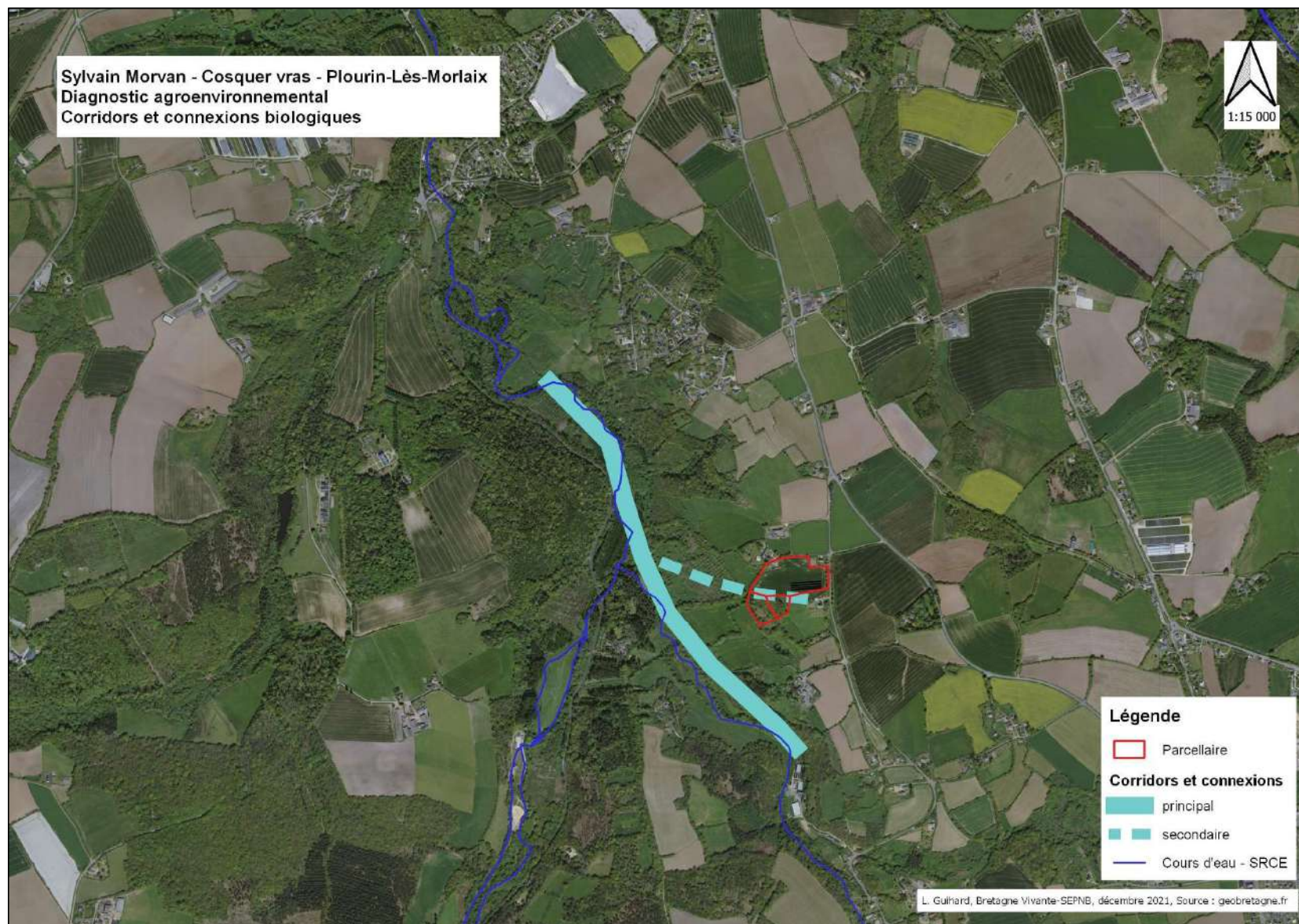
Carte 3 : Carte de l'état initial

Carte 4 : Carte des propositions

Carte 1 : Situation générale de l'exploitation vis-à-vis des données du Schéma Régional de Cohérence écologique (SRCE) de Bretagne



Carte 2 : Corridors et connexions biologiques à l'échelle locale



Carte 3 : Carte de l'état initial



Carte 4 : Carte des propositions



